# Apprendre tous les jours pour entrer dans la 4e dimension Devenir marin pêcheur

**Aliette Geistdoerfer**
**Directrice de recherche, CNRS**

La pêche et la navigation en mer sont pratiquées pour des raisons sociales, politiques, économiques, variées ; devenir marin-pêcheur au Québec et en France est le résultat d'un processus social. Combien de pêcheurs expliquent *avoir fait ça*[1], car *il n'y avait pas le choix*. Le goût pour cette vie, ils l'ont en général acquis, mais pas tous. Aux îles de la Madeleine[2], la seule occupation était et demeure la pêche. Il s'agit d'une société d'artisans pêcheurs[3] alors qu'à Saint-Pierre et à Miquelon[4], le groupe des pêcheurs, dont l'activité faisait vivre l'archipel ne comptait qu'une petite partie de la population, qui, elle, est occupée au commerce, avitaillement, artisanat au profit jadis des flottilles métropolitaines de grande pêche à Terre-Neuve. Aujourd'hui quelques bateaux de pêche côtière maintiennent une activité maritime. En France métropolitaine devenir marin pêcheur était le seul travail possible pour les habitants du littoral et même pour ceux des terres, jusqu'aux années 1970.

Connaître et comprendre l'organisation socio-économique de la société des Iles de la Madeleine et de la communauté de Saint-Pierre et Miquelon, nous a permis d'aborder

**1** En italiques, les termes ou remarques issus d'enquêtes sur le terrain.
**2** Archipel de la province de Québec, situé dans le golfe St. Laurent, habité en 2006 par 12 560 habitants.
**3** Artisan pêcheur : un pêcheur ou deux possèdent leur embarcation et l'ensemble du gréement et travaillent à bord avec un ou plusieurs matelots, rémunérés « à la part » ou au forfait.
**4** Archipel français, statut de collectivité d'outre-mer, au sud de Terre-Neuve habité aujourd'hui par 6 290 habitants (2011). Le moratoire canadien sur la morue et autres espèces en 1994 entraîna l'arrêt presque complet de la pêche locale.

l'apprentissage des métiers de pêcheurs et la transmission des savoirs, dont nous voulons montrer quelques spécificités. La pêche est une production commerciale, les marins pêcheurs ont l'obligation d'aller en mer puisque leurs rémunérations dépendent des débarquements, de leurs ventes et des cours des produits de la mer sur les marchés.

En France, il est reconnu que la marine (commerce, militaire) et la pêche ne sont pas que des métiers mais aussi un mode de vie[5]. Pêcher et naviguer, en effet, déterminent un système de vie fondamentalement différent de celui des terriens. Le marin doit mener deux vies différentes et il doit passer de l'une à l'autre. Le recrutement des marins, commerce et militaire, s'opère dans des régions littorales et continentales, celui des pêcheurs demeure littoral. En 1968, *le retour à la terre* de jeunes fut rarement un *retour à la mer*.

La pêche est une vie à part entière, ne serait-ce qu'en temps passé en mer comparé à celui passé à terre. À la pêche côtière en général cela peut représenter la moitié du temps[6]. Jusqu'à récemment celui qui s'embarquait, le faisait pour la vie et ne débarquait pas avant l'âge de la retraite. La reconversion à terre est presque impossible - compétences inconvertibles - d'autant plus qu'en France les marins ayant un statut administratif à part, ils devaient à terre en changer et risquaient de perdre certains acquis. Les seules conversions observées étaient à l'intérieur du métier : passer de la pêche hauturière à la pêche côtière, de la pêche au commerce ou inversement.

Les pêcheurs doivent se conformer pour mener à bien leurs métiers à ce que nous appelons l'ordre marin, technique, social, soit des principes fondamentaux de comportement, de travail et de pensée qui sont transmis de manière *invisible*, à terre, au sein des familles, de la société et de la communauté et en mer, à bord, en pêche.

## *Des réalités sociales, économiques-terre opposées aux réalités maritimes*

Les conditions de travail, de vie des pêcheurs sont de nature opposée à celle des conditions de tout métier à terre, d'autant plus qu'elles interfèrent sur la vie à terre, des marins mais aussi des membres de leurs familles. On ne parlerait jamais des femmes à partir du nom du métier de leurs maris ou compagnons si celles-ci ne le pratiquaient pas. *Femme de marin*, *femme de pêcheur* est une appellation institutionnalisée. Elles sont opposées, car

**5** En France les marins ont un statut administratif particulier, ils sont inscrits maritimes. Leur vie professionnelle et familiale est gérée par l'Administration maritime ; retraites, assurances maladie et familiales relève de caisses particulières.

**6** A la pêche au large par exemple : 250 jours sur 365 ; 8 ans sur 12 ans, pêche industrielle à Boulogne sur Mer, la grande pêche, hier, 8 mois sur 12.

la vie à terre est construite sur des principes et des valeurs inapplicables en mer : visibilité, stabilité, matérialisation, régularité, pérennité, sécurité, contrôle social, etc.

Les pêcheurs côtiers travaillent en mer, à bord d'un navire, avec deux ou trois compagnons, parfois un jour, en général plusieurs jours de suite. Les lieux de travail et l'équipe de travail sont aussi lieu et groupe de vie quotidienne et personne ne peut s'en exclure. Un navire, habitat et outil de travail, est en mouvement constant et doit nuit et jour *fonctionner*. Les rythmes de travail et de *vie*, sont irréguliers, soumis aux facteurs climatiques (vent, pluie...) et océanographiques (courants, marées...), imprévisibles, très variables en qualité et force et peuvent être facteurs d'incidents, que l'isolement en mer intensifie, d'autant plus que le travail se déroule à l'extérieur, sur le pont. La pêche est le deuxième métier à *haut risque*, en France.

La mer, est en partie invisible (fonds et profondeur), du fait de ses propriétés physico-chimiques, non bornable et insaisissable. Elle ne présente que de très rares traces visibles et permanentes de l'occupation humaine (bouée, espar, balise, tourelle, phare en mer, objets en dérive), lesquels sont présents à l'approche de la côte. Les ressources animales à exploiter sont pour la plupart migratrices et en constants déplacements et les hommes n'ont pas la maîtrise des variations des quantités, qualités ni de leur présence ou disparition. Les caractéristiques biologiques, éthologiques (alimentation, zones de reproduction), et océanographiques (mouvements des mers ...) ne sont que partiellement observables. Les variations irrégulières des conditions climatiques amplifient le caractère d'imprévisibilité des activités en mer et de la production. En outre, domaine public, la mer et ses ressources sont à la disposition de tous les pêcheurs qui sont concurrents quant aux ressources marines, mais qui ont su créer des droits d'usage pour *s'approprier* espaces marins et ressources, à titre individuel et/ou communautaire.

### *Ordre social : Le Berceau du pêcheur*[7]

À partir du moment où les outils d'investigation des ressources et de la mer elle-même sont les outils mêmes de la pêche et de navigation et qu'il n'y a pas de formation à terre[8], ce que l'on peut appeler l'apprentissage de l'ordre technique et social ne peut avoir lieu qu'à bord, en mer, au cours de l'activité elle-même avec les pêcheurs. En 1970, aux îles de la Madeleine et à St. Pierre en 1990, la navigation se faisait encore *à la vue* ; les pêcheurs travaillaient, en partie, comme leurs *anciens*[9].

Sur un bateau, en mer, le premier pas est de contourner le mal de mer et d'établir son équilibre, cohabiter avec des compagnons, travailler sans horaire (jour nuit, repas, repos), obéir, manipuler les engins, le poisson pour cela, *perdre ses habitudes de terrien* quant au maintien, aux gestes, aux pensées et aux rapports sociaux pour acquérir

7 *Le Berceau du pêcheur*, nom d'un doris de petite pêche à St. Pierre.

8 Pour devenir marin pêcheur, pêche au large, les Madelinots comme les Saint-Pierrais et Miquelonnais doivent suivre les cours d'apprentissage maritime ; les uns doivent aller en France, les autres en Gaspésie.

9 Une modernisation, la mécanisation de plusieurs opérations : navigation à moteur, levée des casiers au treuil.

une autre nature celle de marin[10], dont le deuxième pas est de passer de la mer à la terre, en retournant en mer pour mieux débarquer. *Je passe la coupée j'oublie chez moi ?... Rentré, jamais mon mari ne me parle de la marée* dira sa compagne[11].

Face à une insécurité imprévisible et sous-jacente, à bord de tout bateau, doit être maintenu une stabilité infaillible matérialisée par l'autorité, la confiance et la solidarité pour conserver l'ordre social et permettre l'ordre technique, l'un et l'autre garanties d'une sécurité.

Entre les membres de l'équipage, une hiérarchie est établie. L'autorité revient au *patron*, qui remplit les tâches essentielles et prend les décisions ; il doit être obéi à terre et en mer, sans discussion. La solidarité s'exprime par l'exactitude et la ponctualité dans tous les gestes, et comportements. La première manifestation est celle des embarquements. Autrefois, quand les pêcheurs ne possédaient pas de voitures, les patrons hébergeaient leurs matelots la durée de la pêche, pour être sûr qu'ils soient prêts à embarquer. La prise en charge par le patron du logement, *blanchiment* et nourriture, faisait partie de certains contrats. Le retard à l'embarquement n'est toujours pas accepté et justifie une rupture de contrat.

Même si l'acquisition des pratiques peut commencer au sein des communautés et des groupes, les jeunes *vont à la côte* jouer et se familiarise avec la mer et les bateaux, il va toujours être érigé comme une *loi*, même récemment, qu'un garçon ne sera marin que si il a commencé jeune à aller en mer. Le futur pêcheur peut aller faire des *marées* avec son père, son frère aîné, son oncle durant les vacances et apprend, en aidant à quai aux travaux d'entretien du bateau, etc. Autrefois à St. Pierre comme aux Iles, le fils de pêcheurs était pêcheur : veut, veut pas, j'aurai préféré travailler le bois à terre mais le père m'a embarqué l'année de ma communion comme cela se faisait. Celui qui n'est pas de famille de marin trouve un embarquement chez un voisin, le père d'un ami. Le docteur Gerst précise cette particularité du métier (1966 : 18) : « Le genre de vie des marins pêcheurs est très particulier... Il est un être à part... Sauf exception, on ne peut espérer le voir accepter par des sujets qui ne l'auront pas vécu dès l'enfance. Il ne semble pas possible que des sujets formés jusqu'à l'âge adulte à une vie normale puissent accepter ensuite les servitudes de ce genre d'existence. »

Les armateurs et même les pêcheurs considèrent que pour pouvoir devenir marin, il faut embarquer, hier à douze ans, aujourd'hui à seize, quand on est encore malléable.

## *Ordre technique – Une démarche intellectuelle*

Les futurs pêcheurs doivent en effet apprendre et se familiariser à des modes vie et à des techniques spécifiques, l'outillage de pêche et de navigation, non seulement *sur le tas*, mais sans cadre, ni garde fou car il s'agit d'acquérir plus que des savoirs, un mode de pensée.

Pour vivre et travailler en mer, avec la mer, les marins pêcheurs ont établi avec

**10** Marin étymologiquement issu de la mer.
**11** Remarque d'un mécanicien à bord d'un chalutier côtier, Boulogne sur Mer.

elle des relations particulières, physiques et mentales. Ils doivent transformer leurs corps (démarche, résistance), leurs sens et leur esprit en outils, essentiels pour connaître, comprendre et agir sur ce milieu, dans toutes ses dimensions (surface, profondeur et fond) et surtout en constantes modifications et imprévisibles.

*Regarder* la mer, le terrien ne voit rien, il n'a rien à voir, les marins ont appris à «lire», entendre, dialoguer et répondre à la mer car leur vie, leur travail, dépendent de leurs capacités à répondre, à court et à long terme aux signaux reçus et à en mémoriser les effets pour prévoir et ainsi construire ses savoirs. De la même façon, regarder les animaux vivre, indirectement grâce aux captures, et synthétiser mentalement prises, situations géographiques (fonds de pêche) et situation temporelle (saison, heure de marée, conditions vents, courants, etc.). Pour construire ces savoirs, systèmes de signaux, le futur pêcheur a besoin d'une longue pratique.

Les pêcheurs affirment cette particularité de leur vie et métier en disant : *tous les jours j'apprends quelque-chose, et c'est pour cela aussi que j'aime mon métier.*

Ces savoirs vont permettre aux pêcheurs d'acquérir les richesses marines et, au-delà, de construire des "territoires de pêche", qui représentent l'expression la plus originale d'une profession, synthèse des savoirs pour la construction d'un patrimoine (au sens restreint), propre à chacun, et fondamental, car entrant dans la structuration des communautés et sociétés maritimes.

De ces facultés d'observations, d'écoute, de mémorisation, d'abstraction, de synthèse va dépendre le déroulement des pratiques en sécurité et en efficacité. La plupart des erreurs de manœuvre, de gestes, d'identification, en mer ne sont ni réversibles ni corrigibles. Les jeunes doivent les apprendre.

Trois outils, les yeux, une montre et la cale de sonde, permirent aux pêcheurs de construire leurs routes, de connaître la mer dans son épaisseur et ses fonds, leurs caractéristiques (profondeur, gravier, roche) et leurs positions géographiques, en établissant un GPS (global positioning system) mental, grâce à l'identification d'amers à terre et en mer et d'alignements et cela en correspondance avec les espèces présentes en ces lieux. Identifier les amers, mémoriser les alignements, pour naviguer en sécurité et surtout construire son « territoire de pêche », constitué de différents fonds, lesquels sont identifiables grâces à la connaissance de leurs positions. Chaque pêcheur détient sa géographie mentale des amers et des alignements, éléments de base pour établir son cadastre des fonds de pêche, une carte mentale de la mer dans ses trois dimensions et par espèces. Cette connaissance des fonds devient un droit d'usage exclusif, individuel ou communautaire, selon les modes de vie des espèces pêchées (sédentaires ou migratrices) qui est transmissible.

## *À bord, expérimentation pour entrer dans la 4e dimension*

Dans les deux communautés de traditions orales, qui nous intéressent, l'apprentissage est expérimental car il n'y a pas d'école maritime. Le jeune apprend en situation normale de vie et de travail ; il fait partie de l'équipage et participe aux *marées* et aux *campagnes*. Appelé hier mousse et novice, il détient un statut particulier et

tout en participant aux activités du bord va remplir certaines tâches, celles considérées comme les plus pénibles ou les plus dévalorisées, celles qui ne réclament pas de réflexion, ni d'invention, celles qui ne mettront pas immédiatement le bateau ou la pêche en danger. À bord des doris, il fait les *corvées* : il lève les *mouillages* (l'ancre), tourne le *cabestan* au départ et à l'arrivé, transporte le gas-oil, la glace, lave le bateau. Il ne reçoit qu'une *demi-part* ou *trois quarts de part* ; cela ne dure qu'un an ou deux. Désormais, les jeunes ne sont pas maltraités, comme trop souvent jadis. Il est sous surveillance puisqu'il est à bord et pourrait faire prendre des risques à tous par ses maladresses, mais cela ne va pas au delà. Des marins pêcheurs précisent un des problèmes actuels de l'apprentissage : *à bord on ne peut pas créer une situation particulière pour le jeune ; personne n'a le temps de s'occuper de lui et personne n'est là pour cela.*

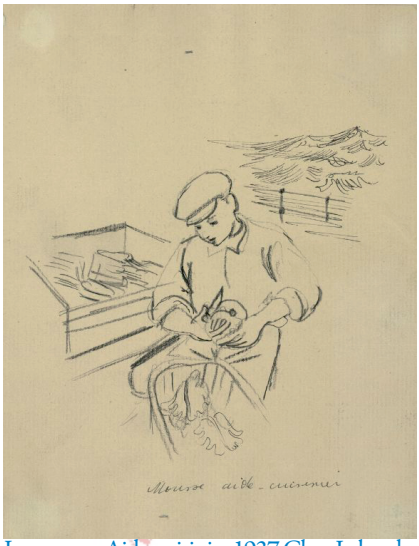

Le mousse. Aide-cuisinier 1937 Chas-Laborde (Musée de Dunkerque)

Apprentissage, en situation, car tout geste, tout objet, toute connaissance, toute disposition, en mer, connaît, à un moment ou un autre, une modification de son état. Le jeune doit vivre et travailler *dans des conditions* de mobilité constante, d'imprévisibilité et d'insécurité plus ou moins grande, pour envisager les multitudes de variantes possibles et pour identifier la réponse adéquate.

En outre, les savoirs, indissociables des pratiques, sont acquis, on pourrait presque dire sans transmission orale. À bord on parle peu, mais cela est déterminé par la nature même de l'apprentissage. Le jeune *doit* observer, écouter et apprendre à copier, copier et répéter à différents rythmes, les gestes et les comportements et ainsi exercer ses quatre sens : la vue, l'ouïe, l'odorat et le toucher. C'est bien en travaillant que le mousse apprend par l'essai et l'erreur, laquelle pourra même le placer en danger. Une blessure, « le métier qui rentre dans les doigts », à terre sans doute, en mer il s'agit plutôt d'éviter ce type d'apprentissage ! En copiant, essayant, il ne va pas apprendre des recettes, mais une démarche intellectuelle en exerçant ses facultés de réflexion, d'analyse, de synthèse et de mémoire. Il n'applique pas un ordre, une gronderie orale mais il doit apprendre pourquoi *cela ne fonctionne pas,* pourquoi il s'est trompé de réponse pour corriger sa pratique. Ainsi, ils remplacent des réflexes terriens par ceux des marins. Le maniement du bateau et des engins doit devenir des réflexes mais *toujours pensés*, car il faut prévoir leurs conséquences en identifiant les signaux envoyés par l'état de la mer, un compagnon, un bruit et corriger, modifier, ses réponses si cela est avéré nécessaire.

Le jeune s'exerce à pratiquer une démarche intellectuelle dont l'esprit critique est un élément essentiel. Il doit mentalement analyser pour comprendre la logique et les éléments de construction de ce qu'il voit, entend, fait. Démarche, que les pêcheurs pratiquent en général, quand ils doivent apprendre, par exemple, à utiliser un nouvel engin

de pêche, un nouveau bateau. Ils ne cherchent pas le mode d'emploi, il n'y en a pas. Les engins, ils les démontent et apprennent à les construire, les expérimentent et corrigent ; un bateau neuf, soit ils participent à sa construction, soit ils la surveillent. Le père, l'oncle ne dira jamais ce qu'il faut faire, il explique les éléments des conditions dans lesquelles les choses peuvent être réalisées, au jeune de comprendre ce qu'il a, lui à faire.

Tu n'iras pas à la pêche répète un oncle à son neveu, nouveau pêcheur ; il a oublié de s'inscrire au Bureau des pêches. Le matelot de quart est ivre, le commandant le laisse barrer, jusqu'à, à la limite, frapper le quai.

## *Apprentissage différencié pour un statut*

L'apprentissage est investissement personnel, le jeune choisit de devenir patron ou rester matelot au cours de son apprentissage. Des jeunes apprennent pour devenir patron, c'est-à-dire, propriétaire d'un bateau de pêche soit en achetant celui-ci, en le faisant construire, soit en héritant de son père ou parent, souvent un oncle, parfois aussi un beau-père (selon les modes de transmissions possibles d'un patrimoine). D'autres embarquent pour devenir matelot, sachant qu'ils n'auront jamais les moyens d'acheter un bateau, ou fils de patron, ce qui est rare, ne se sentant pas capable d'être patron. Pour être patron il faut un bateau et des engins de pêche mais surtout hériter d'un carnet de pêche, encore très souvent mentale qui donne accès aux territoires de pêches.

À bord des doris comme des autres bateaux, très rares sont les pêcheurs qui ont établi des carnets de pêche ou des cartes des fonds sur lesquels ils travaillent. La situation de ceux-ci ainsi que leurs caractéristiques sont donc mémorisés. *Les patrons* sait distinguer deux types de marin : le futur *patron* et le futur matelot. Le futur patron, à bord va régulièrement se tenir à l'avant du bateau, il donc appelé : l'*avant de doris* ou l'*homme d'avant*, place d'où il peut, jour après jour, heure après heure, observer, la navigation, les routes suivies et identifier les amers, les alignements des zones de pêche sur lesquels le patron vient travailler. Il apprend par lui-même, sans poser des questions. Il acquiert ainsi l'essentiel du patrimoine familial, et peut succéder à son père et hériter de ses droits d'usages exclusifs. *N'apprend que celui qui veut*.

La pêche, est un métier et une vie caractérisés par l'aléatoire, le risque, faisant des marins des *hommes à part* car pour réduire les facteurs de risques, aléas, dangers, précarité, concurrence, ils doivent augmenter l'effort de travail, une prise de risque en

Fils et petits fils de marin

mer et en développant leurs compétences, et au delà leur *métis*[12], soit tout ce qui permet aux outils d'être *encore plus efficaces qu'ils ne le sont*, entrer dans la 4e dimension grâce à sa métis dépasser les limites des savoirs pour connaître toutes les astuces, les tours que mer, poisson, vent et courant, moteur, bateau et engins peuvent tendre aux marins. Cela s'appelle la chance, *le gros coup*, *le pif*, mais aussi persévérance et travail.

## *La porte de la 4e dimension se referme !*

Travail, compétences, habileté, métis, sont les qualités des *bons* pêcheurs qui leur permettent une productivité élevée, mais comme ils n'ont pas de contrôle sur les prix de vente du poisson, cela n'est pas l'assurance de rémunérations élevées. Ces qualités professionnelles ne peuvent être mises en valeur qu'au sein de la profession et ne permet une promotion sociale qu'au sein du groupe et de la communauté auxquels ils appartiennent. Plus grave, un grand public, ignorant de ce qu'est un pêcheur, la pêche, dénigre, violemment parfois, ce métier rendu responsable de surpêche alors qu'il n'est qu'un élément d'une chaîne dont la maille déterminante est la consommation et les exigences économiques du commerce.

Ces pratiques, ces savoirs qui participent au développement des connaissances scientifiques, conservés dans la mémoire collective, sont des richesses exceptionnelles donnant à tous l'accès aux richesses marines. Aujourd'hui on veut, en privatisant l'accès à la mer, obliger les pêcheurs à acheter leurs droits d'usage[13]. Si la pêche n'est plus pratiquée par un grand nombre, la connaissance dynamique des milieux marins, disparaît, soit une culture maritime irrécupérable dans des musées !

À Saint-Pierre, un jeune se plaint de son père, qui ne l'aide pas à apprendre le métier... pour son père, le métier *est fini, on les a abandonnés, personne n'a défendu la pêche*, il partira avec son savoir, le meilleur pêcheur de l'archipel.

**12** Métis, en grec, le conseil, la ruse ; dans la mythologie, une Océanide, fille d'Océan et de Téthys.

**13** La politique pêche des QIT (quotas individuels transmissibles) aujourd'hui appliqués en Islande.